

## APPEL À CANDIDATURES

### Résidence de traduction « Duo » à Bordeaux du 14 novembre au 12 décembre 2025

Date limite de candidature : jeudi 3 juillet 2025, à minuit

Cette résidence d'un mois propose d'offrir du temps et des moyens à deux traducteur.ices littéraires ayant le français comme langue de départ ou d'arrivée. Ils.elles bénéficieront d'un accueil sur mesure dans une maison d'hôtes gérée par une traductrice, au cœur de Bordeaux. Les lauréat.es pourront s'y consacrer à un projet personnel de traduction ; ils.elles seront également sollicité.es pour quelques rencontres professionnelles ou publiques.

**La résidence accueillera un « duo » de traducteurs.trices, qui ont le français comme langue commune (en langue source ou en langue cible).** Chacun candidate séparément (ils.elles ne se connaissent pas forcément avant la résidence) et c'est à l'issue de l'appel à candidatures qu'un jury formera une « paire » de lauréat.es.

Les traducteur.ices pourront être reçu.es à n'importe quelle étape de leur travail : préparation, phase de recherche, d'écriture ou de relecture-corrections, à condition de pouvoir fournir un contrat de traduction à l'appui de ce travail.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 3 juillet 2025. Le jury constitué par Matrana se réunira peu après et les candidat.es seront informé.es du résultat par courriel.

#### Vous pouvez postuler à cette résidence si :

- Vous traduisez depuis le français ou vers le français.
- Vous avez au moins une traduction déjà publiée, par une maison d'édition professionnelle, depuis moins de 5 ans.
- Vous avez un projet de traduction littéraire, accompagné d'un contrat d'édition signé **et**, le cas échéant, d'un contrat de cession de droits en cours de validité.
- L'ouvrage original peut être un roman, un récit, un recueil de poésie, une bande dessinée, un album ou un roman jeunesse.
- Les projets de retraduction sont également acceptés, à condition d'argumenter sur la pertinence et les motivations à traduire à nouveau l'œuvre en question.
- Vous acceptez de participer à 4 rencontres maximum durant la résidence.

#### Dates de séjour

Du vendredi 14 nov. au vendredi 12 déc. 2025.

- **Bourse de traduction** de 2400 euros brut, octroyée par Matrana, qui règlera les charges afférentes à l'Urssaf.
- **Hébergement** : chaque lauréat.e disposera d'une chambre individuelle dans **la maison Alma**, proche de la gare Saint-Jean et du centre historique de Bordeaux. Chaque chambre est équipée d'un bureau (accès Internet wifi), d'une salle de douche et de sanitaires privés. La maison dispose également d'une terrasse, d'un salon et d'une cuisine partagée. L'accueil est assuré par Isabelle Dubois-Eberlé, traductrice de l'italien et membre de Matrana.
- **Prise en charge du voyage aller-retour** depuis le domicile des candidat.es : **remboursement** limité à 500 € maximum.

*Résidence organisée avec le soutien de la  
Direction régionale des affaires culturelles  
Nouvelle-Aquitaine*



# CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE

## OBJECTIF

**Matrana est une association qui regroupe des traductrices et traducteurs littéraires, mais également des maisons d'édition et plus largement des lectrices et lecteurs qui ont à cœur de mettre en valeur les littératures traduites et la place essentielle de la traduction dans la diffusion de la pensée et de la création.**

Cette résidence s'adresse aux traducteurs et traductrices littéraires professionnel.les. Il s'agit de leur offrir du temps et des moyens, dans un cadre agréable et un logement confortable. Ils.elles seront accueilli.es à la Maison Alma, une maison d'hôtes à Bordeaux, gérée par une traductrice. Les lauréat.es pourront s'y consacrer à un projet personnel de traduction ; ils.elles seront également sollicité.es pour quelques rencontres professionnelles ou publiques et un temps de restitution de leur travail en cours.

**La résidence accueillera un « duo » de traducteurs.trices, qui ont le français comme langue commune (en langue source ou en langue cible).** Chacun candidatera séparément (ils.elles ne se connaissent pas forcément avant la résidence) et c'est à l'issue de l'appel à candidature qu'un jury formera une « paire » de lauréat.es.

## ÉLIGIBILITÉ

Pour postuler à ces résidences, vous devez :

- Avoir à votre actif au moins une traduction publiée, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition professionnelle.
- Être disponible du 14 novembre au 12 décembre 2025.
- Avoir un projet de traduction depuis le français ou vers le français. Toutes les langues étrangères sont éligibles dès lors que vous traduisez vers le français ou à partir d'un texte français.
- Ce projet doit faire l'objet d'un contrat signé avec une maison d'édition, ou au moins d'un engagement écrit de l'éditeur si le contrat n'est pas encore signé.
- Si l'œuvre à traduire n'appartient pas au domaine public, vous devez fournir une copie du contrat de cession signé entre l'éditeur titulaire des droits et l'éditeur commanditaire de sa traduction.

L'ouvrage original doit relever du champ littéraire, y compris la littérature jeunesse, les récits, la bande dessinée, la poésie et la littérature de « genre » (fantastique, policier, etc).

Sont exclus :

- les éditions à compte d'auteur et l'auto-édition ;
- les traductions relais ou intermédiaires, non effectuées à partir de la langue originale d'écriture de l'ouvrage ;
- les traductions achevées avant votre venue en résidence ;
- les contrats de traduction qui ne sont plus en cours de validité ;
- les œuvres dont les droits n'ont pas été acquis par l'éditeur commanditaire de la traduction.

## NATURE DE LA RÉSIDENCE

**Résidence de création :** la résidence offrira le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité un travail de

traduction. Le.la résident.e pourra consacrer au moins 70 % de son temps à ce travail personnel.

Il.elle sera sollicité.e pour quelques rencontres publiques, en librairie, bibliothèque, salon du livre ou milieu scolaire : ce programme de 4 rencontres maximum sera construit conjointement entre Matrana et le.la résident.e, avant et pendant la résidence ; il comprendra un temps de restitution du travail en cours.

## Dates de séjour

- Arrivée à Bordeaux le vendredi 14 novembre 2025.
- Départ le vendredi 12 décembre 2025.

Les heures d'arrivée et de départ seront arrêtées en fonction des possibilités de transport entre le domicile des résident.es et Bordeaux.

## RÉMUNÉRATION

**Bourse de traduction** de 2 400 euros brut, octroyée pour la durée du séjour par Matrana, qui règlera les charges afférentes à l'Urssaf.

Cette bourse sera versée à l'arrivée en résidence. L'attention des candidat.es est attirée sur le fait que les bourses sont assimilées à des revenus artistiques et, à ce titre, soumises au régime de sécurité sociale des artistes-auteurs et à l'impôt sur le revenu.

## HÉBERGEMENT

Chaque lauréat.e disposera d'une chambre individuelle, dans la Maison ALMA, installée dans une échoppe rénovée au cœur d'un quartier tranquille de Bordeaux, non loin du marché des Capucins et du quartier Saint-Michel, proche de la Gare St-Jean. Le centre historique de Bordeaux et les quais de la Garonne sont à quelques enjambées.

Chaque chambre est équipée :

- d'un grand lit, d'un bureau, d'une salle de douche et de sanitaires privés,

- de la climatisation et d'une connexion Internet wifi,
  - d'une machine Nespresso et d'une bouilloire.
- Les lauréat.es auront accès aux espaces partagés de la Maison d'hôtes : cuisine, salon, terrasse.

Chaque chambre peut accueillir 2 personnes : si le.la résident.e souhaite venir accompagné.e les frais de voyage et de séjour de l'accompagnant seront entièrement à la charge du.de la lauréat.e, à qui Alma facturera un supplément de 50€ / jour par personne supplémentaire.

- Le linge de lit et de maison est fourni.
- Les frais de fonctionnement du logement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par Alma.
- Ménage : l'utilisation et le nettoyage de la cuisine sera à la charge des résident.es.

La Maison Alma comprenant une troisième chambre, celle-ci pourra accueillir sur la même période une ou deux autres personnes, extérieures à la résidence Duo.

L'accueil à la Maison Alma est assuré par Isabelle Dubois-Eberlé, traductrice de l'italien et membre de Matrana.

## FRAIS DE SÉJOUR

Le.la traducteur.trice aura à sa charge les dépenses suivantes :

- frais de subsistance ;
- déplacements personnels, hors rencontres organisées par Matrana ;
- communications téléphoniques ;
- frais de réalisation de son projet ;
- éventuels frais de visa et d'assurance personnelle ;
- éventuels frais de séjour d'un.e accompagnant.e.

### Transports :

- Matrana prend en charge une partie des frais de voyage aller-retour domicile-résidence : remboursement à hauteur de 500 euros au maximum.
- Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres organisées par Matrana sont pris en charge.
- À leur arrivée à Bordeaux, les résident.es reçoivent une carte « TBM 10 voyages » pour les transports publics urbains, qu'ils peuvent recharger par la suite.

### Restauration

- Chaque lauréat.e sera autonome sur sa restauration. Ils.elles pourront prendre leurs repas à la Maison Alma en toute indépendance pour la préparation et l'achat des aliments. La cuisine est équipée d'un réfrigérateur, avec un compartiment réservé par chambre. Les produits de première nécessité seront fournis à l'arrivée (fournitures minimum de la cuisine et des salles de bains : sel, poivre, huile, savon, shampoing, produits d'entretien).
- Seront pris en charge un repas d'accueil et les repas liés aux rencontres proposées par Matrana.

## ENGAGEMENTS DES LAURÉAT.ES

- Le.la traducteur.trice s'engage à résider à la Maison Alma pour une durée de 4 semaines, aux dates

prévues. Aucun fractionnement de la résidence n'est possible.

- Le.la traducteur.trice s'engage à travailler au projet de traduction pour lequel il.elle a postulé à la résidence. Il.elle tiendra Matrana informée de l'avancée de ce projet.

- Le.la traducteur.trice s'engage à participer à 4 rencontres publiques et/ou professionnelles, dont une « restitution » de son travail en fin de résidence. Ce programme de médiation sera établi en concertation avec Matrana avant et pendant la résidence.

- **Au moment de la parution de son texte dans sa langue cible**, le.la traducteur.trice s'engage à faire parvenir à Matrana deux exemplaires du livre édité.

- Le.la traducteur.trice fera porter la mention : « Le traducteur/la traductrice de ce texte a bénéficié du soutien de Matrana et de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre d'une Résidence Duo à Bordeaux en 2025. »

## ENGAGEMENTS DE MATRANA

- Matrana prend en charge la rémunération du résident (bourse), une partie de ses frais de transport aller-retour depuis son domicile, une carte « TBM 10 voyages » pour les transports publics urbains, son hébergement et ses repas lors des rencontres organisées par Matrana.

- Matrana met en place un accompagnement du résident et s'efforce de répondre à ses demandes de contact avec les traducteurices, les maisons d'édition, et les manifestations en région Nouvelle-Aquitaine.

- Matrana s'engage à mettre en valeur la résidence au moyen de :

- annonce dans la Lettre d'information électronique de Matrana et sur ses pages Facebook et LinkedIn
- mise en ligne d'une page dédiée sur le site [www.matrana.fr](http://www.matrana.fr)
- réalisation d'un entretien avec les résident.es, en vue de sa publication sur le site Internet de Matrana.

À la parution du livre traduit, le.la lauréat.e traduisant vers le français pourra être invité.e à revenir en région pour une ou plusieurs rencontres avec le public néo-aquitain.

## CONVENTION DE RÉSIDENCE

Une convention sera signée entre chaque lauréat.e et Matrana, définissant les conditions de séjour, en cohérence avec le présent cahier des charges.

## SÉLECTION ET JURY

L'appel à candidatures est ouvert du 4 juin au 3 juillet 2025. Le jury constitué par Matrana se réunira peu après, les candidat.es seront informé.es du résultat par courriel fin juillet.

# Formulaire de candidature

**NOM (état civil)** .....

**PRÉNOM** .....

Pseudonyme éventuel .....

**Nationalité** ..... **Date et lieu de naissance** .....

ADRESSE domicile .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

PAYS .....

TÉLÉPHONE .....

e-mail .....

Blog ou site Internet .....

## Langues traduites (traductions professionnelles éditées)

Langue source ..... Langue cible .....

**Êtes-vous membre d'une association de traducteurs littéraires ?** OUI - NON

Si oui, laquelle .....

**La traduction littéraire est-elle votre principale activité ?** OUI - NON

**Si non, précisez la nature de vos autres activités** ou vos sources de revenus habituelles

.....  
.....

**Avez-vous déjà obtenu une bourse de traduction ?** OUI - NON

Si oui, précisez quel organisme vous l'a accordée et en quelle année :

.....  
.....

**Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence ?** OUI - NON

Si oui, précisez quel organisme vous l'a accordée et en quelle année :

.....  
.....

**La résidence comportera des temps de médiation. Quels types de rencontres accepteriez-vous ?** Atelier de traduction / Rencontre sur mon travail de traduction / Rencontre sur un genre littéraire / Lecture publique / autres .....

# Votre projet de traduction en résidence

- **Titre de l'œuvre dans sa langue d'origine**  
.....
- **Nom de l'auteur** .....
- **Genre littéraire**, préciser : roman, récit, poésie, bande dessinée, album jeunesse, théâtre...  
.....
- **Maison d'édition de la VO** .....
- **Nombre de pages de l'édition originale** .....
- **Est-ce :**
  - une œuvre du domaine public ?
  - une œuvre encore sous droits ?
- **Votre projet de traduction constitue-t-il :**
  - la première traduction de cette œuvre dans la langue-cible ?
  - une nouvelle traduction ou retraduction ?
- **Nom et adresse de la maison d'édition** avec laquelle vous avez passé le contrat de traduction : .....  
.....
- **Date prévue de remise de votre traduction** .....
- **Modalités de rémunération de la traduction**, selon le contrat signé avec l'éditeur :
  - TARIF par feuillet : .....
  - Modalité de calcul du feuillet (nombre de signes) : .....
  - % de droits d'auteur : .....
  - Forfait : .....
- **Votre contrat prévoit-il le paiement d'une avance sur droits (à-valoir) à la commande ?**  
OUI / NON                      Si oui, de quel montant ? .....
- **Avez-vous obtenu d'autres aides pour ce projet ?** OUI / NON  
Si oui : précisez le nom de l'organisme qui vous a accordée l'aide et sa date d'obtention  
.....

## ATTESTATION sur l'honneur

*(pour les candidat.es qui déclarent leurs revenus hors de France)*

Je soussigné(e), .....,

atteste sur l'honneur ne pas avoir ma **résidence fiscale** en France.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... Le .....

Signature

# Dossier de candidature

à envoyer par courriel (taille maximum de l'envoi : 10 Mo)

ou via une plateforme de téléchargement gratuite

(du type WeTransfer <https://wetransfer.com/> )

à

[contact@matrana.fr](mailto:contact@matrana.fr)

**Date limite : jeudi 3 juillet 2025, à minuit**

## Constitution du dossier de candidature

Merci de rédiger ces documents en français !

- **Le « formulaire de candidature »** rempli et signé.
- **Une lettre de motivation**, précisant vos attentes et les raisons de votre demande de résidence.
- **Une note présentant l'ouvrage à traduire** et l'importance ou la difficulté de ce projet.
- **Votre CV**
- **Votre bibliographie complète.**  
Préciser : auteur, titre, éditeur, année de publication, langue traduite
- **Une copie du contrat de traduction** signé avec votre éditeur.
- Si l'ouvrage n'est pas dans le domaine public : **une copie du contrat de cession de droits** signé entre votre éditeur et l'éditeur de la version originale.
- **Une courte présentation (en français) de votre éditeur** et un lien vers son catalogue sur Internet.

## Renseignements :

Corinne Chiaradia, directrice de Matrana  
[corinnechiaradia@gmail.com](mailto:corinnechiaradia@gmail.com)